

discours, un député traite longuement des mérites de sa circonscription. Il en est traditionnellement résulté des discours plutôt longs et souvent fastidieux. J'ai cependant la possibilité d'éviter cette pratique car, que je sache, il n'existe aucune prose, poème ou chant capable de rendre justice à la beauté de Winnipeg et du Manitoba ni à l'amabilité de ses habitants.

Bien que les mots me manquent pour rendre grâce à la splendeur de notre Ouest, je suis convaincu que le premier ministre (M. Trudeau), en raison de ses connaissances littéraires et de la performance de son parti au Manitoba le 30 octobre, aurait pu nous réciter quelques vers. Par contre, je puis l'assurer qu'un «fuddle-duddle» ne saurait suffire. On peut espérer que son nouveau groupe de chansonniers comprendra de meilleurs paroliers que le précédent.

J'ai l'honneur de représenter une circonscription qui, pendant de nombreuses années, a été représentée par l'un des parlementaires les plus capables et les plus respectés de notre temps. Je veux parler, bien sûr, de l'honorable Gordon Churchill. J'espère seulement être capable de servir les habitants de Winnipeg-Sud-Centre et du Canada de façon aussi distinguée.

Le budget récemment présenté par le ministre des Finances (M. Turner) dénote la façon dont l'actuel gouvernement s'attaque à nos problèmes. Faisant rarement preuve de leadership décisif, le gouvernement a tendance à se faufiler sans trop savoir quoi faire jusqu'à ce que la situation devienne telle qu'elle l'oblige à agir. Tel est le cas avec ce budget. Ce budget nous propose certaines mesures indispensables, mais seulement après que le gouvernement ait fait l'objet de fortes pressions de tous côtés, et surtout de la gauche.

La réduction de l'impôt sur le revenu de particuliers est la bienvenue, mais c'est une mesure que tout le monde préconisait depuis longtemps, y compris le Conseil économique. La pension de la vieillesse de base de \$100 et le relèvement des pensions des anciens combattants sont d'excellents débuts. Cependant, le gouvernement ne propose rien pour compenser, pour ses retraités, l'énorme augmentation des prix des denrées alimentaires intervenue l'année dernière. Au contraire, le ministre de l'Agriculture (M. Whelan) prétend que les Canadiens devraient être contents du prix de nos denrées alimentaires, car, comparés à certains autres pays, nos prix sont relativement bas. Un budget qui n'explique pas comment le gouvernement va ralentir le rythme d'augmentation du coût de la vie n'est pas satisfaisant.

Le gouvernement continue allégrement à faire ses folles dépenses. A l'époque où le dernier budget fut présenté, en mai, le ministre des Finances avait annoncé des dépenses de 16.5 milliards de dollars, c'est-à-dire 10 p. 100 de plus que l'année précédente. Le Conseil du Trésor a maintenant demandé au Parlement 1 milliard 800 millions de dollars supplémentaires pour couvrir les dépenses du gouvernement jusqu'à la fin de l'année financière, soit jusqu'au 31 mars. Cela signifie qu'en deux ans, les dépenses fédérales sont passées de 13 milliards 200 millions de dollars à 18 milliards 340 millions de dollars, soit une augmentation de 35 p. 100. Cependant, le gouvernement ne semble pas avoir l'intention de mettre un frein à ses dépenses croissantes. Cela ressort de façon nette et précise de la déclaration récente du ministre des Finances, qui a dit que le gouvernement envisage de dépenser la somme record de 19 milliards 300 millions de dollars de l'argent des contribuables pour l'année financière à venir.

Le budget—M. McKenzie

La situation est telle que le produit national brut du Canada augmente moins rapidement que les dépenses du gouvernement. En 1971, la valeur totale des biens et services produits par le public s'élevait à 67 milliards de dollars. De cette somme, les recettes gouvernementales représentaient 37.7 p. 100, soit presque 10 p. 100 de plus qu'en 1961. Pendant cette période de 10 ans, la participation du gouvernement, en tant qu'acheteur de biens et services auprès du secteur privé, a augmenté de près de 300 p. 100. En termes concrets, cela représentait une augmentation de 7 milliards 900 millions de dollars à 22 milliards de dollars.

Telle est la situation et cela signifie que sous le gouvernement actuel, le Canada se dirige lentement vers un étatisme croissant. Le gouvernement ne semble pas envisager de limiter ses dépenses, bien que des élections puissent avoir lieu à n'importe quel moment. Ainsi, il semble exister une situation qui, si elle est poussée à l'extrême, nous mènera vers un système de capitalisme gouvernemental au lieu de l'entreprise privée et individuelle. Le capitalisme étatique serait l'élément dominant du système économique. Il me semble évident, ainsi qu'à mes collègues du parti conservateur progressiste, qu'il faut faire quelque chose pour mettre un terme aux dépenses gouvernementales toujours croissantes.

Une dépense courante du gouvernement qui me préoccupe tout particulièrement est celle du programme fédéral d'expansion du bilinguisme. Entre le 1^{er} janvier 1970 et le 31 décembre 1972, 167.8 millions de dollars ont été dépensés en programmes administrés par le secrétaire d'État pour instaurer divers programmes de bilinguisme du gouvernement. Je crois que la dépense de sommes importantes pour mettre en œuvre le programme de bilinguisme est une idée excellente, mais seulement quand une partie assez importante de la population rend un tel effort justifiable.

Je ne crois pas que certaines régions du Manitoba qui ont été identifiées comme régions bilingues possibles par le Conseil consultatif des districts bilingues devraient être considérées comme telles. Tout comme le Commissaire aux langues officielles l'a fait dans son deuxième rapport annuel, je mets en doute le besoin d'effets négatifs qu'entraîne la création de districts bilingues en dehors de la région d'Ottawa. La règle de la minorité de 10 p. 100 dont on se sert pour désigner les districts bilingues est arbitraire. De plus, comment vont être refaites les limites sur la carte? Y aura-t-il une nouvelle répartition des districts bilingues tous les 10 ans? Un grand nombre de questions restent sans réponse. Je suis d'accord avec le Commissaire pour dire qu'il faudrait peut-être envisager d'abandonner tout simplement le concept du district au lieu de se fier à l'interprétation renforcée des expressions «demande importante» et «faisabilité» qui figurent dans la loi sur les langues officielles pour décider où le gouvernement offrira des services bilingues.

Il faut créer un programme de bilinguisme plus souple pour dissiper les craintes non seulement des Canadiens français, mais aussi des Canadiens anglais de l'Ouest. Un tel programme pourrait aborder le problème linguistique en permettant l'emploi des deux langues dans la Fonction publique, mais seulement en proportion directe de la population se servant de ces langues. Actuellement, le programme ne fait qu'engendrer l'aliénation dans l'Ouest du Canada. Il entraîne également la dépense inutile de millions de dollars.